

VISITE

GAEC DES CHAMPS DU LAC

- **GAEC de 3 associés :**
Christophe Léger, installé en 1992, et deux de ses fils.
- **Situation géographique :**
L'exploitation a la particularité de se répartir sur deux sites distincts à une 20aine de km. Site d'hiver à Saint Jorioz (74), en zone urbaine, et site d'été à Gruffy (74)
- **Commercialisation :** AOP Reblochon sur le site d'hiver ; AOP Abondance et AOP Tomme des Bauges sur le site d'été. Soit 3 cahiers des charges distincts à respecter.
- **Surfaces :** 140 hectares, dont 50 mécanisables. 130 hectares de prairies naturelles, et 10 hectares d'expérimentation de prairies.
Alpage collectif du Semnoz.
- **Animaux :** 90 Vaches laitières, dont 2/3 en Abondance et 1/3 en Montbéliardes
- **Alimentation :** Système tout herbe avec séchage en grange, Autonomie fourragère 100%



Impacts du changement climatique

Les parcelles du site d'été s'avèrent très séchantes, et très compliquée à exploiter sans eau. L'année 2022 a donc été particulièrement difficile à ce point de vue là,, avec des animaux qui ont du être rentrés en bâtiment durant l'été. Sur les dernières années, plusieurs épisodes de sécheresse ont été recensés, mais également des années trop humides (2021).

Leviers mis en place et analyse

Les exploitants mettent tout en place pour valoriser au mieux la ressource en herbe disponible sur l'exploitation, en s'adaptant aux conditions climatiques. Ils pratiquent ainsi du pâturage tournant dynamique pour une gestion précise de l'herbe (fil avant, fil arrière, et gestion au repas). Le GAEC fait appel à la Chambre d'agriculture SMB,, qui vient faire 3 visites sur l'exploitation au printemps, avec mesures de la pousse d'herbe et conseil stratégique. Christophe Léger se dit "ouvert à toute évolution, du moment que cela reste du pâturage, car le pâturage est ce qui reste le plus économique et résilient"

Le séchage solaire en grange permet de commencer les foins dès mi avril.

En parallèle des prairies naturelles qui restent la principale richesse de l'exploitation,, les exploitants font des expérimentations de cultures sur une dizaines d'hectares : mélange prairial et chicorée, essai de méteil, teff gras, millet, de sursemis, etc.

Voir page suivante.

Perspectives

Pour Christophe Léger, s'adapter au changement climatique, c'est savoir se remettre en cause, être opportuniste, et expérimenter beaucoup. Le plus gros atout de l'exploitation, ce sont les prairies naturelles et la ressource en herbe qu'elles fournissent.

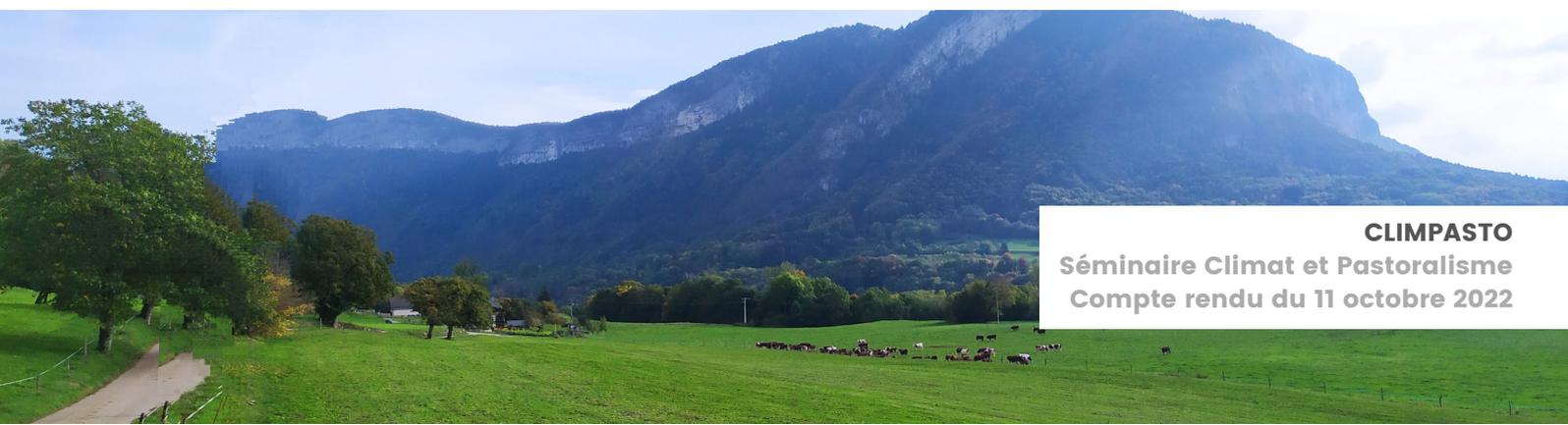
La production laitière va être compliquée avec le changement climatique. Mais l'éleveur se dit convaincu que de nombreuses adaptations sont possibles, aussi bien sur le pâturage que pour les fourrages. En se posant également les bonnes questions sur l'aspect économique, sans chercher à produire toujours plus.

Dans les futurs essais à conduire, les exploitants envisagent la plantation de haies dans les parcelles, pour permettre plus d'ombrage pour les troupeaux et un effet coupe-vent. L'irrigation est une également une question qui se pose : il y aurait la possibilité d'arroser le mélange prairie chicorée (présence d'une source donnant a minima 805m³/ jour), mais cette nouvelle charge de travail n'enthousiasme pas les exploitants.

”

La règle, c'est
qu'il n'y a plus
de règles.

Christophe Léger



PARCELLES D'EXPERIMENTATION



Prairie chicorée

Mélange Chicorée prairie

Parcelle broyée il y a deux jours, car très sale à la suite de la sécheresse. La chicorée, ajoutée au mélange prairial (25kg/ha) à raison de **4kg/ha**, donne une pousse extrêmement rapide. Idéale au printemps et en été, elle s'avère un peu amère à l'automne. Elle présente surtout le défaut de ne pas pouvoir être fauchée. Culture qui tient bien pendant 2 ans, et qu'on retrouve même parfois 4 ans après.

La chicorée résiste très bien au sec : en 2022, elle a été la dernière à griller, et la première à repartir lors des pluies d'automne. Racines jusqu'à 4m de profondeur.

La chicorée permet aux exploitants **d'enlever 1kg de concentré et de gagner 1L/VL**, mais surtout, **de rester deux fois plus longtemps sur une parcelle**.

La question de la compatibilité de la chicorée avec les cahiers des charges AOP n'est pas encore tranchée à ce stade : zone grise.



Teff

Parcelle de Teff

Après un essai d'implantation de Méteil, qui n'a pas fonctionné, les exploitants ont semé du Teff, à raison de **10kg/ha**. Une espèce avec une bonne pousse : "comme du Ray-grass, mais qui pousse sans eau", et peu coûteuse.

En revanche, le teff s'avère difficile à semer (grains très fins se rapprochant de la farine) et gélifère, mais permet une très bonne pousse en condition sèche. **Le teff est idéal en pâture, en vert, en foin**. 4 passages sur la parcelle.

Christophe Léger indique toutefois préférer les mélanges durables (prairie chicorée), car le teff ne reste en place qu'une année.



Millet

Parcelle de Millet

Egalement semé sur la parcelle de méteil, le millet en vert a sauvé de nombreux éleveurs dans les environs. Certains y ont fait jusqu'à 5 coupes.

Néanmoins, les vaches du GAEC n'ont pas touché le millet : peut-être un problème de variété, ou de culture alimentaire. Elles l'ont finalement consommé après la fauche.

Prairies naturelles

Christophe Léger le dit clairement : "la prairie naturelle, c'est le top. Pour la pâture, pour la biodiversité, pour tout". Si une petite partie des surfaces de l'exploitation est dédiée à l'expérimentation, la très grande majorité est dédiée aux prairies naturelles, toujours favorisées lorsque cela est possible.

Elles permettent notamment une gestion beaucoup plus souple. A contrario, une chicorée, par exemple, doit être pâturée au bon stade.



Prairie naturelle